

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

LONGCHAMP PATRIMOINE FUND

Sanso Longchamp Asset Management

PART A : FR0012034791

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fond Commun de Placement**Durée :** Ce FCP a été créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs : L'objectif de l'OPCVM (ci-après « le FCP ») est de réaliser une performance nette de frais supérieure à l'€STR capitalisé +1.085% par la sélection de fonds diversifiés sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

La politique de gestion pour atteindre l'objectif défini implique une diversification en termes de stratégies et d'actifs réalisée principalement au travers d'une allocation en OPC spécialisés à objectif de rendement absolu.

Les stratégies implémentées par les gérants des OPC sélectionnés seront des stratégies actions (0%-60%), de taux (0%-60%), d'arbitrage d'obligations convertibles (0%-40%), d'arbitrage de fusions-acquisitions et de situations spéciales (0%-30%), de global macro (0%-20%) et de trading quantitatif (0%-20%).

Pour chacune des stratégies, les marchés d'intervention seront diversifiés en termes de géographies, de secteurs et de classes d'actifs. Les stratégies seront choisies de manière discrétionnaire en fonction des conditions de marché et des anticipations de l'équipe de gestion sur les différentes classes d'actifs.

Pour sélectionner les OPC, l'équipe de gestion mettra en place un certain nombre de filtres qualitatifs et quantitatifs appliqués à l'univers des OPC.

Les OPC retenus feront l'objet d'une due diligence approfondie et devront notamment présenter les caractéristiques suivantes :

- qualité et stabilité des équipes de gestion,
- des performances passées en ligne avec les objectifs de gestion et une évaluation par Sanso Longchamp AM de la capacité de l'OPC à limiter les pertes en capital sur les périodes antérieures,
- un profil de liquidité que Sanso Longchamp AM considérera en ligne avec celle du FCP,
- un pouvoir de diversification,
- une structure de frais que Sanso Longchamp AM considérera équilibrée, en ligne avec le profil de risque rendement des fonds envisagés.

L'indicateur de référence est l'€STR capitalisé +1,085%. Cet indicateur est exprimé en euro et tient compte de la capitalisation des intérêts.

Le fonds a vocation à investir essentiellement dans des OPC libellés en Euro.

La gestion cherchera à limiter la volatilité annuelle de la valeur liquidative à un maximum de 6% sur la durée de placement recommandée.

Le FCP s'engage à respecter des fourchettes d'exposition sur l'actif net de 0% à 60% dans des stratégies actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents de toutes capitalisations et de tous les secteurs, et ce via des OPC, avec les contraintes suivantes :

- de 0% à 15% de stratégies actions de pays émergents,
- de 0% à 15% de stratégies actions de petites capitalisations.

Le FCP pourra, en complément de la sélection d'OPC effectuée par l'équipe de gestion et pour appuyer leurs thèses d'investissement, détenir, de manière ponctuelle :

- des fonds indiciels cotés (ETF) dans la limite de 20% de son actif net,
- des actions ou des titres de capital de sociétés des Etats membres de l'OCDE et/ou cotées dans des Etats membres de l'OCDE jusqu'à 15% de son actif net,
- des EMTN, Titres Négociables à Moyen Terme (anciennement « BMTN ») et warrants, dans la limite de 35% de son actif net,
- des titres subordonnés de sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'OCDE (obligations subordonnées, AT1/CoCos...) dans la limite de 20% de son actif net.

Le cumul des expositions ne pourra pas dépasser 100% de l'actif net.

Le FCP pourra détenir :

- jusqu'à 100 % de son actif net en OPC de droit français ou étranger, dont jusqu'à 30% en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier,
- jusqu'à 100% de titres de créance et instruments du marché monétaire,
- de 0% à 100% en obligations d'Etats des pays de l'OCDE,
- de 0% à 20% dans des obligations corporate dont le siège social est situé dans un pays de l'OCDE,
- de 0% à 20% dans des obligations convertibles dont le siège social est situé dans un pays de l'OCDE.

Le FCP pourra également intervenir sur les dépôts et emprunts d'espèces.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 5.

Le FCP pourra être exposé de 0% à 20% au risque de change sur des devises hors euro.

Pour assurer le respect des contraintes de volatilité et faire face à des périodes de crise, l'équipe de gestion peut temporairement modifier partiellement ou plus substantiellement l'exposition du FCP et investir dans des titres du marché monétaire ou obligataire des états de l'OCDE dont le rating sera supérieur ou égal à BBB à l'achat ou en cours de vie.

Affectation des revenus : Capitalisation totale**Durée de placement recommandée :** Supérieure à 5 ans.

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et rachat : La valeur liquidative du compartiment est calculée sur les cours de clôture de bourse de chaque vendredi ou, si ce jour est un jour férié au sens de l'article L 3133-1 du Code du Travail et/ou de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA), le jour ouvré suivant (J). En outre une valeur liquidative est calculée le dernier jour de Bourse (comme défini précédemment) de chaque mois. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés à 12h00, heure de Paris, 1 jour de Bourse ouvré non férié précédant la date de la valeur liquidative (J-1). Les règlements/livraisons des souscriptions et rachats y afférents interviennent dans les 4 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+4). La société de gestion peut appliquer un mécanisme d'ajustement du prix (Swing Pricing).

Type d'investisseurs visés : Ce FCP est ouvert à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : www.amf-france.org ainsi que sur le site internet : www.sanso-is.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le FCP peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 110 €	6 510 €
	Rendement annuel moyen	-28,90%	-8,20%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 750 €	9 520 €
	Rendement annuel moyen	-12,50%	-1,00%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 350 €	11 560 €
	Rendement annuel moyen	3,50%	2,90%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 980 €	13 200 €
	Rendement annuel moyen	29,80%	5,70%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre juin 2016 et juin 2021.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre décembre 2018 et décembre 2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	271 €	1 654 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,71%	2,79% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,69% avant déduction des coûts et de 2,90% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,43% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	243 €
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,18% de la performance de l'actif net tel que défini dans le prospectus. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	18 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : www.sanso-is.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.sanso-is.com.